

## Durée :

- Formation à temps plein sur 8 mois
- 595h en centre de formation,
- 420h en entreprise,
- Novembre à juin.

## Lieu :

Yvetot

## Modalités pédagogiques :

- Présentiel ou à distance
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

## Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 51 10

 [cfppa.yvetot@educagri.fr](mailto:cfppa.yvetot@educagri.fr)

 Allée du lycée agricole - BP 30059  
76192 Yvetot Cedex

 [www.naturapole.fr](http://www.naturapole.fr)

# Tracteurs et Machines Agricoles | Mécanicien-ne agricole (formation au CACES 1, 4 et 8)

Ce diplôme est également accessible  
en formation par apprentissage ou en VAE.

## Objectifs de la formation

Le/la titulaire de ce diplôme de niveau 3 est un-e salarié-e qualifié-e pour effectuer différentes tâches de maintenance sur des matériels agricoles sophistiqués. Il/elle doit être capable de réaliser, entre autres, les tâches suivantes :

- participer à la gestion du parc de matérielle de l'entreprise et de l'atelier,
- réaliser les travaux agricoles mécanisés de l'exploitation ou pour le compte des clients et adhérents d'une entreprise en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement,
- assurer l'entretien et la maintenance courante des matériels et équipements de l'entreprise,
- communiquer dans l'entreprise et hors de l'entreprise avec les partenaires et les donneurs d'ordre.

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet « [naturapole.fr](http://naturapole.fr) ».

## Public concerné

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts CIF, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation),
- Particuliers,
- Pour les CACES : être âgé-e de 18 ans minimum,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois.

## Conditions d'admission

- Projet professionnel déterminé et aptitudes pour entrer en formation qualifiante,
- Etre titulaire d'un CAPa, BEPA, BPA et 12 mois d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme ou 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein dans un autre emploi.

Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



## Contenu de la formation

- Préparation, réglage et conduite, réalisation des travaux agricoles,
- Entretien et maintenance des machines,
- Suivi et gestion de l'atelier,
- Formation au CACES :
  - Catégorie 1 : tracteurs et petits engins de chantiers mobiles,
  - Catégorie 4 : engins de chargement alternatif,
  - Catégorie 8 : engins de transport ou d'extraction - transport.

## Evaluation - Validation

La formation est composée de quatre unités capitalisables. Ces unités capitalisables sont indépendantes les unes des autres. Le diplôme de cette spécialisation est délivré lorsque ces quatre unités capitalisables sont obtenues.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

## Possibilités de suite de parcours

- BP Responsable d'Exploitation Agricole.

Par la voie de l'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou par la voie de la formation continue après une interruption de 12 mois.

## Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 82.8%
- Taux moyen de satisfaction : 87.5%
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2019, à 6 mois) : 50%

## Démarches d'inscription

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

## Procédure de recrutement

À réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

## Contact secrétariat :

- ☎ Tél. 02 35 95 51 10
- ✉ [cfppa.yvetot@educagri.fr](mailto:cfppa.yvetot@educagri.fr)

- 📍 Allée du lycée agricole - BP 30059  
76192 Yvetot Cedex
- 🌐 [www.naturapole.fr](http://www.naturapole.fr)



[naturapole.fr](http://naturapole.fr)